Envoyé en préfecture le 31/10/2023
Reçu en préfecture le 31/10/2023
Publié le 31/10/2023
ID : 083-200031623-20231025-4202023-DE

# Référentiel TOURISME

## ACTIVITES DE PLEINE NATURE

**REGLES DE BASE D'UTILISATION DU REFERENTIEL**

Les critères de ce référentiel sont organisés en trois blocs hiérarchiques relatifs à l'entreprise dans sa globalité (communs à toutes les entreprises de la marque), au domaine d'activité (tourisme, agriculture, artisanat et industrie) et au secteur d'activité (produits et services marqués).

La numérotation suit une structure hiérarchique :
critères entreprise en dizaine (de 1 à 17) / domaine d'activité en centaine (100 pour le tourisme, 200 pour l'agriculture, 300 pour l'artisanat et l'industrie) / secteur d'activité en millier (ex : 1000 pour la restauration, 1200 pour les activités de pleine nature...).

Une ou plusieurs valeurs sont associées à chaque exigence obligatoire :
**E** pour le respect des patrimoines environnementaux et culturels
**H** pour la dimension humaine et sociale
**T** pour l'ancrage au territoire

Les exigences complémentaires et notes d'audit suivent un code couleur :

| | |
|---|---|
| **En noir** : | les critères de la base commune nationale |
| **En vert** : | les critères complémentaires ou à l'initiative du Parc (personnalisations qui relèvent l'exigence nationale) |
| **En orange** : | les critères dérogatoires à la base nationale potentiellement sollicités par le Parc auprès de la commission marque nationale. Ces demandes de dérogation doivent être exceptionnelles, argumentées et faire l'objet d'un accompagnement sur la durée de la convention pour atteindre la base nationale. |
| **En bleu** : | les critères spécifiques à certains métiers (base commune nationale) |
| **En violet** : | les définitions et annotations supplémentaires pour guider l'auditeur |
| **En rose** : | les possibilités d'attribution d'office de certains critères en cas de détention d'autres écolabels par le candidat |
| **En gris claire** : | les pense-bêtes d'interprétation à destination des auditeurs |

Chaque bloc est introduit par un texte qui en explique et résume les exigences.
La première colonne contient la numérotation.
La deuxième colonne contient l'identification des valeurs.
La troisième colonne regroupe les critères d'exigence obligatoires d'une même catégorie sous un titre commun.
La quatrième colonne explicite si besoin le critère. C'est également à cet endroit que seront précisés par le Parc les éventuelles dérogations. Si la dérogation n'est pas sollicitée, elle disparaît du référentiel.
La cinquième colonne est destinée aux notes d'audit.

Envoyé en préfecture le 31/10/2023
Reçu en préfecture le 31/10/2023
Publié le
ID : 083-200031623-20231025-4202023-DE

Pour certains critères, un outil d'aide à la discussion est mis à disposition de l'auditeur (ex. impacts environnementaux).

## Critères ENTREPRISE

| N° | T / E / H | Exigences obligatoires | Explications complémentaires | Notes d'audit |
|---|---|---|---|---|
| **1** | **T** | **Activité localisée et valorisée sur le territoire** | | |
| 1a | | Le siège social de l'entreprise et des autres acteurs de la filière se trouvent sur le territoire du Parc. | Entreprise dans une Commune adhérente au Parc et située dans le périmètre géographique classé | Vérifier l'emplacement de siège social de l'entreprise |
| | | | Dérogation possible :<br>- Entreprises situées dans le Parc qui font partie d'un groupe dont le siège social se situe en dehors du Parc (ex : réseau de campings et de villages de vacances...) | Argumenter la dérogation |
| | | | Dérogation possible :<br>PRESTATAIRES APN si l'activité se déroule principalement sur le territoire du Parc et si le prestataire a une relation privilégiée avec le Parc. | |
| 1b | | L'entreprise met à disposition et/ou à la vente ses produits et/ou services sur le Parc. | | Décrire les prestations proposées sur le Parc |
| **2** | **T / E / H** | **Entreprise ambassadrice des valeurs des Parcs** | | |
| | | *Les prestations et produits non-marqués de l'entreprise ne sont pas en contradiction avec les Valeurs de la marque.* | | *Exemple de contradiction : un hébergeur qui loue des quads ; un gîte qui fait des sorties à cheval où les animaux attendent au soleil toute la journée ...* |
| 2a | | L'entreprise affiche clairement ses engagements « Valeurs Parc naturel régional » en utilisant et mettant à la vue de ses clients les supports mis à disposition par le Parc. | - Former le personnel aux engagements pris dans le cadre de la marque<br>- Afficher les actions environnementales et les engagements par l'entreprise<br>- Connaître les principaux supports touristiques du Parc<br>- Être relais de diffusion de la documentation du Parc | Vérifier en N+1 :<br>- Panneaux, logo sur supports physiques et numériques<br>- Documentation du Parc<br>→affichage ou mise à disposition de la carte du territoire du Parc de la Sainte-Baume.<br>→ partage des supports d'information sur les conditions d'accès aux massif<br>- Communication sur les actions menées dans le cadre de la marque |

Envoyé en préfecture le 31/10/2023
Reçu en préfecture le 31/10/2023
Publié le
ID : 083-200031623-20231025-4202023-DE

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 2b | | Les chefs d'entreprise et leurs collaborateurs font la promotion du Parc, des prestations, des produits du territoire (y compris autres produits marqués) et des activités économiques sur le Parc au moins dans l'année qui suit le marquage. | - Savoir conseiller les clients sur les particularités des produits locaux, les prestations et lieux touristiques<br>- Être partie prenante du projet local de société proposé par la charte du Parc en tant qu'acteur du changement. | Vérifier pendant<br>Décrire où et comment cela se fait.<br>Vérifier la capacité à parler du Parc (quel message ?) |
| | | | APN :<br>Proposer la dégustation de produits locaux ou la visite d'un lieu de production pendant le déroulement de la prestation | Décrire la pratique |
| **3** | **T / H** | **Entreprise contributrice à la vie de réseau** | | |
| | | L'entreprise participe activement dans le cadre des échanges, formations et actions collectives de promotion du Parc, de l'Inter-parcs et de la Fédération. | | Discuter des différentes possibilités (vie du réseau ou autres actions du Parc)<br>*A vérifier régulièrement, bilan au moment du renouvellement* |
| **4** | **T / H** | **Insertion dans la dynamique locale** | | |
| 4a | | L'entreprise exerce l'activité pour laquelle elle sollicite la marque depuis au moins un an. | Dans le cas d'une reprise / transmission de l'entreprise :<br>- 6 mois après une transmission à un collaborateur<br>- 12 mois après une reprise par un acquéreur externe | Noter l'année de création de l'entreprise<br>Argumenter une éventuelle dérogation |
| 4b | | En tant qu'entreprise du territoire, elle favorise un dialogue ouvert et permanent avec ses partenaires publics et privés (collectivités, État, voisinage, associations). | - Aussi : Réseaux professionnels / chambres consulaires<br>- Être disposé à travailler dans un package avec les autres prestataires locaux<br>- être attentif aux impacts sur les riverains (ex : nuisances sonores liées aux évènements festifs/animations). | Enumérer les partenaires<br>Décrire les relations et l'engagement particulier auprès d'un partenaire |
| | | | APN :<br>- Gestionnaires des espaces naturels : Parc, animateur Natura2000, ONF, propriétaires fonciers ...<br>- Sites classés avec plan de gestion : demander une autorisation préalable au gestionnaire<br>- Engagement de l'entreprise à être relai des conditions de pratiques respectueuses des enjeux environnementaux auprès des syndicats professionnels (et /ou fédérations sportives concernées)<br><br>- Engagement de l'entreprise à déclarer des potentielles observations de terrain et transmettre ces informations aux structures ressources (Parc, LPO, associations naturalistes, unités de recherche…). | Usage de suricate<br>Suivi et respect des préconisations inscrites sur biodivsport et au besoin formation à l'outil |
| **5** | **T / E** | **Choix de fournisseurs appropriés** | | |

Envoyé en préfecture le 31/10/2023
Reçu en préfecture le 31/10/2023
Publié le
ID : 083-200031623-20231025-4202023-DE

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 5a | | L'entreprise participe à l'économie locale par ses choix de fournisseurs, sous-traitants, prestataires. | - Rechercher régulière des fournisseurs de produits locaux<br>- Faire appel à des prestataires locaux<br>- Préférer les fournisseurs marqués Valeurs Parc<br>- Entre proximité et durabilité, baser son choix sur des avantages objectifs<br>Produits locaux = produits alimentaires et artisanaux issus du territoire du Parc et ses départements ainsi que des départements limitrophes (y compris transfrontaliers)<br>P : Document de référence : guide des producteurs du Parc de la Sainte-Baume | Lister les fournis<br>Lister les entreprises associées<br>Argumenter les choix |
| | | | APN :<br>- En cas d'absence ou d'indisponibilité, choisir un accompagnateur partenaire local et de préférence marqué Valeurs Parc.<br>- Se porter garant de la personne à qui est confiée la prestation. | Décrire les partenariats |
| 5b | | Elle fait le choix d'achat et de fournisseurs répondant à des logiques éthiques et durables, quand ils existent. | - Privilégier les matières locaux, renouvelables<br>- Choisir des produits d'entretien et consommables écolabellisés<br>- Entre proximité et durabilité, baser son choix sur des avantages objectifs | Lister les produits<br>Argumenter les choix |
| | | | APN (matériel) :<br>Préférer une origine France / Europe pour le matériel | Noter l'origine du matériel<br>Décrire le choix de fournisseur |
| **6** | **E / H** | **Limitation des emballages, lutte contre le gâchis et gestion des déchets** | | |
| 6a | | L'entreprise cherche à limiter le recours aux emballages et objets à usage unique. | - Acheter en vrac / avec consigne<br>- Appliquer le tri sélectif | Décrire la mise en œuvre selon la prestation |
| | | | PIQUE-NIQUE / VENTE A EMPORTER ZERO-DECHETS :<br>- Proscrire le papier aluminium et le film plastique étirable<br>- Utiliser des produits alimentaires conditionnés en portions individuelles uniquement si cela évite un gaspillage du produit lui-même<br>- Proscrire la vaisselle jetable et préférer la vaisselle quotidienne ou biodégradable (y compris les sachets) | Décrire la pratique |
| | | | APN :<br>- Veiller à l'évacuation des déchets du groupe<br>- Impliquer les clients dans le tri des déchets | Décrire la pratique |

Envoyé en préfecture le 31/10/2023
Reçu en préfecture le 31/10/2023
Publié le
ID : 083-200031623-20231025-4202023-DE

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 6b | | Elle utilise si possible des emballages issus de matières recyclées, recyclables ou réutilisables. | | Décrire la pratiq |
| 6c | | Elle limite le gâchis (par compost, redistribution ou autres). | - Organiser le compostage<br>- Valoriser les déchets organiques (poules, cochon, chevaux ...) | Décrire la pratique |
| | | | APN (matériel) :<br>- Mutualiser l'achat entre plusieurs prestataires<br>- Préférer la réparation au remplacement<br>- Revendre ou recycler (ressourcerie, transformation par up-cyling ...) | Décrire le cycle de vie du matériel |
| **7** | **H** | **Satisfaction des clients** | | |
| | | L'entreprise se préoccupe de la satisfaction de ses clients : elle l'évalue et s'ajuste en fonction des retours. | Utiliser au moins une méthode de suivi de la satisfaction de la clientèle : avis en ligne, entretien individuel, questionnaire de satisfaction, livre d'or ou autre | Préparation de l'audit : analyser les avis en ligne<br>Pendant l'audit : échanger sur les méthodes d'évaluation de la satisfaction et le traitement / actions menées selon les retours<br><br>Attribué d'office pour labellisé Qualité Tourisme |
| **8** | **H** | **Accueil du public** | | |
| 8a | | L'entreprise facilite l'accueil de clients et de visiteurs tout public. | **Public familles :** aménagement des tarifs, offre spécifique | Décrire l'offre spécifique et les pratiques |
| | | | APN : adaptation aux désirs, âges et niveaux des pratiquants | |
| | | | **Public en difficulté sociale :** chèque ANCV, aménagement des tarifs, etc. | Décrire l'offre spécifique |
| | | | **Public étranger :**<br>- Accueil et/ou outils de communication en une langue étrangère à minima.<br>- Le cas échéant, savoir conseiller un collègue du territoire à cette clientèle. | Décrire la mise en œuvre<br>Noter les langues parlées<br><br>Attribué d'office pour les labellisés Qualité Tourisme (> 85%) |
| | | | **Public en situation de handicap :**<br>- Accueil pour un handicap à minima ou réflexion concrète en cours.<br>- Le cas échéant, savoir conseiller un collègue du territoire ou proche à cette clientèle. | Décrire la mise en œuvre<br>Décrire les aménagements et l'offre spécifique<br><br>Attribué d'office pour les labellisés Tourisme & Handicap |
| **9** | **H** | **Attention envers son personnel** | | |

Envoyé en préfecture le 31/10/2023
Reçu en préfecture le 31/10/2023
Publié le
ID : 083-200031623-20231025-4202023-DE

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 9a | | L'entreprise favorise la stabilité et le bien-être de son personnel. | - Rechercher une faible rotation du personnel (CDD, CDI...)<br>- Porter une attention particulière aux saisonniers (hébergement, reprise d'une année à l'autre ...)<br>- Améliorer les conditions de travail (ergonomie, horaires ...) | Décrire les cond<br>Décrire les conditions de travail<br>Décrire les actions de fidélisation des employés |
| 9b | | Elle est favorable à l'insertion de salariés en situation de handicap ou de précarité. | Le cas échéant, faire appel à des entreprises d'insertion, ESAT ... | Décrire la pratique |
| **10** | **H** | **Valorisation et transmission des savoir-faire** | | |
| 10a | | L'entreprise favorise l'intervention humaine et la met au cœur des process même dans le cas d'automatisation. | - Accueillir personnellement les clients | Décrire les méthodes de travail |
| 10b | | Elle favorise la valorisation des savoir-faire, la formation et la reconversion. | - Identifier les besoins de formation<br>- Participer aux programmes de formation proposés par le Parc et/ou ses partenaires<br>- Accueillir des stagiaires (notamment des centres de formation aux métiers du tourisme), des jeunes et des adultes en formation / apprentissage et des demandeurs d'emploi<br>- Encourager le transfert de connaissances en interne | Discuter du plan de formation (cadres et salariés)<br>Vérifier la participation aux actions de formation en N+1 ou au plus tard au renouvellement de la marque |
| **11** | **H** | **Participation du personnel à la vie de l'entreprise** | | |
| | | L'entreprise favorise la participation du personnel pour la recherche de solutions aux processus de fonctionnement et d'amélioration de l'entreprise. | - Impliquer formellement tous les collaborateurs via p.ex. des réunions d'équipe, un entretien annuel individuel, des questionnaires ...<br>- Organiser des temps de détente collectifs et de découverte. | Décrire la méthode d'implication du personnel |
| **12** | **E / H** | **Encouragement à des comportements écocitoyens** | | |
| 12a | | En tant qu'acteur du changement, l'entreprise encourage les comportements écocitoyens auprès de ses clients, ses partenaires et de ses employés par ses pratiques et sa communication. | - Donner des informations sur le tri des déchets, l'économie d'eau, d'énergie ...<br>- Inciter à ramener ses déchets des sorties et balades<br>- Expliquer la constitution d'un pique-nique responsable (apporter gourde, contenants, serviette en tissu ...)<br>- Inciter à boire l'eau du robinet<br>- Sensibiliser au monde du vivant et aux comportements adaptés en espace naturel<br>- Alerter sur les risques en milieu naturel (**incendies**, tiques, cyanobactéries, chiens de protection ...)<br>- Inciter à ramener ses déchets des sorties et balades | Décrire la pratique<br><br>Le Parc met à disposition les ressources sur le site web, dont :<br>- Page « Les bons comportements »<br>- Page et dépliant « Les conditions d'accès au massif de la Sainte-Baume »<br>- Page « Opter pour la mobilité douce » |

Envoyé en préfecture le 31/10/2023
Reçu en préfecture le 31/10/2023
Publié le
ID : 083-200031623-20231025-4202023-DE

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 12b | | Elle encourage ses clients à mener une réflexion sur l'impact Carbone de leur séjour. | - Encourager à choisir le mode de transport le moins impactant<br>- Inciter (au moment de la réservation et sur place) au transport public, collectif et au covoiturage<br>- Indiquer les loueurs de vélo, VAE<br>- Indiquer bornes de recharge électrique<br>- Inciter à prolonger son voyage sur place | Analyser les offr ligne<br>Demander la communication "avant arrivée"<br>Décrire les informations données à l'arrivée du client |
| **13** | **E / H** | **Contribution positive du site sur les patrimoines** | | |
| | | Par ses actions sur son site physique, l'entreprise participe à mettre en valeur ou améliorer le patrimoine naturel et culturel du Parc et ses savoir-faire locaux. | - Favoriser les essences locales<br>- Maintenir les habitats naturels<br>- Lutter contre les espèces invasives<br>- Aménager et végétaliser les abords (avec entretien écologique)<br>- Valoriser les éléments de patrimoine culturel et technique sur place (ev. avec des outils pédagogiques) | Décrire les actions et bonnes pratiques<br><br>L'entreprise respecte la réglementation publicitaire et la charte signalétique du PNR de la Sainte-Baume : document cadre |
| **14** | **E / T** | **Rénovation et constructions durables** | | |
| 14a | | Pour ses projets à venir de construction ou de rénovation de bâtiments, l'entreprise prend en compte les ressources locales et renouvelables, les savoir-faire locaux ainsi que les techniques d'écoconstruction. | - Disposer d'isolations thermique et phonique performantes<br>- Préférer les matériaux biosourcés<br>- Se faire aider par des professionnels (architecte, maître d'œuvre, CAUE, point info énergie, ...)<br>- Valoriser et expliquer les choix auprès des clients et des partenaires | Décrire le bâti et les projets de rénovation / construction<br><br>Marge de progrès : valorisation |
| 14b | | Elle recherche l'intégration paysagère du bâti. | | |
| | | | LIEU D'ACCUEIL TEMPORAIRE :<br>- Mettre une vigilance particulière sur la consommation de l'espace et l'intégration paysagère<br>- Après la saison, remettre le site dans son état initiale | Plan et/ou description d'implantation<br>Décrire la pratique de remise en état |
| **15** | **E** | **Evaluation des impacts environnementaux** | | |
| 15a | | L'entreprise identifie et sait juger les impacts environnementaux liés à son activité. | - Identifier les principaux impacts, les points faibles et les priorités d'action | *S'aider du document support "Gérer les impacts environnementaux sur un lieu d'accueil"* |
| | | | APN:<br>Privilégier l'utilisation de l'eau de pluie ou l'eau de la rivière pour le nettoyage du matériel<br>En cas d'emploi de produit d'entretien, l'entreprise veille à utiliser des produits écologiques | |

Envoyé en préfecture le 31/10/2023
Reçu en préfecture le 31/10/2023
Publié le
ID : 083-200031623-20231025-4202023-DE

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 15b | | Elle identifie les émissions de GES liées à son activité et s'emploie à les réduire. | - Identifier les sources d'émissions (transport motorisé, isolation et énergies utilisées)<br>- Mesurer les émissions<br>- Rechercher les meilleures solutions pour une réduction | - s'aider d'un cal<br>https://www.goodplanet.org/fr/calculateurs-carbone/<br>- Hôtellerie / restauration : www.clorofil.eco<br>- évènementiel : www.lecalculateur.fr (cleo) |
| **16** | **T / E / H** | **Mesure des performances de l'entreprise** | | |
| | | L'entreprise répertorie des indicateurs pour la mesure et l'évaluation de ses performances en lien avec les 3 valeurs (environnement et patrimoine, humain et social, attachement au territoire). | Pour suivre l'activité de l'entreprise : sélectionner au moins un indicateur quantifiable pour chacune des trois valeurs selon l'activité de l'entreprise et selon les enjeux du territoire. | Définir des indicateurs clé et les objectifs de performance |
| **17** | **T / E / H** | **Plan d'amélioration continue** | | |
| | | L'entreprise prévoit avec le Parc des axes de travail pour l'amélioration continue de son activité en lien avec le résultat de l'audit. | Identifier les marges de progrès lors de l'audit sur l'ensemble des critères (améliorer les points faibles et renforcer les points forts).<br>= plan de suivi durant les 5 années de validité de la convention. | Définir le plan d'action sur base des marges de progrès identifiées<br>- A court terme (6 mois)<br>- A moyen terme (2 ans)<br>- A long terme (5 ans)<br><br>Le valider avec le candidat |

Envoyé en préfecture le 31/10/2023
Reçu en préfecture le 31/10/2023
Publié le
ID : 083-200031623-20231025-4202023-DE

# Critères TOURISME

| N° | T / E / H | Exigences obligatoires | Explications complémentaires | Notes d'audit |
|---|---|---|---|---|
| **101** | **T** | **Activité de qualité, ancrée dans le territoire** | | |
| 101a | | L'entreprise dispose d'un classement touristique et/ou a obtenu un signe de qualité ou un autre label de tourisme durable national ou régional. | APN :<br>- Professions encadrées : obligation du diplôme d'Etat<br>- Autres métiers : obligation d'un diplôme ou d'une expérience dans l'animation | Pour les activités sportives : voir https://www.sports.gouv.fr/les-diplomes-79<br><br>Discuter le parcours professionnel du prestataire |
| 101b | | Elle adhère à un Office de tourisme sur le Parc (sauf cas particulier). | Non-adhésion = exception qui doit être argumentée | Décrire la relation avec l'OT et les modalités de coopération. |
| 101c | | Elle contribue à la vie locale en étant ouverte plus de 6 mois dans l'année. | - Être ouvert hors saison touristique<br>- Sauf activité saisonnière | Noter les périodes d'activité |
| **102** | **H** | **Expérience basée sur la rencontre et le partage** | | |
| 102a | | L'entreprise propose un accueil privilégié et personnalisé fait de partage et de convivialité. | - Avant séjour : être joignable et répondre dans un délai raisonnable<br>- Faire du moment d'accueil personnel un moment d'échange<br>- Prévoir un geste d'accueil (non-obligatoire)<br>- En cas de fermeture des massifs, les clients sont orientés et conseillés | Décrire la pratique<br>Ex: campings et villages vacances : accueil-apéritif hebdomadaire, pot de clôture<br><br>Disposer d'une messagerie vocale claire sur les périodes d'ouvertures |
| 102b | | Elle favorise la rencontre entre les visiteurs et les hommes et femmes du territoire. | - Favoriser la rencontre avec des personnes qui agissent concrètement sur le territoire (acteurs du changement, passeurs de valeurs...) | Donner des exemples de personnes et des actions, savoir-faire, etc. qu'elles partagent avec les visiteurs |
| **103** | **E** | **Environnement intérieur et extérieur** | | |
| 103a | | L'entreprise utilise une décoration intérieure non standardisée qui fait référence aux caractéristiques du territoire. | - Faire références aux paysages, au patrimoine architectural, culturel et naturel du territoire<br>- Exception : décoration personnalisée reflétant le parcours de vie du propriétaire | Décrire le choix de la décoration intérieure. |
| | | | APN : appliquer le critère au local d'accueil | |
| 103b | | Elle est implantée dans un environnement naturel et/ou culturel immédiat sans nuisances sonores, visuelles ou olfactives préjudiciables. | - Site qui valorise l'image du Parc<br>- Nature à la portée du client<br>- Espaces calmes qui permettent la déconnexion<br>- Ensemble harmonieux (bâtiments et abords) | Décrire le lieu<br>Noter d'éventuelles nuisances et la gestion de ces nuisances par l'entreprise |
| **104** | **E / T** | **Fréquentation des espaces naturels** | | |

Envoyé en préfecture le 31/10/2023
Reçu en préfecture le 31/10/2023
Publié le
ID : 083-200031623-20231025-4202023-DE

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 104a | | L'entreprise encourage la découverte de l'ensemble du territoire pour éviter la concentration sur les sites emblématiques et fragiles. | - Connaître les différents secteurs géographiques<br>- Connaître la fragilité et les enjeux de biodiversité de certains sites<br>- Mettre à disposition de la documentation<br>- Donner des conseils personnalisés<br>- outils incontournables : chemin des parcs.fr<br>- sensibiliser les pratiquants à la mise en avant des sites fragiles (diffusion des photos et localisation) | Vérifier affichag<br>Décrire la documentation / les informations disponibles<br><br>Décrire la manière de laquelle sont conseillés les clients |
| | | | En cas d'accès au site de pratique visé déconseillés ou interdits, l'entreprise anticipe des sites de repli de l'activité, en concertation avec le Parc, au regard des enjeux de préservation.<br>Le replis se fera en priorité sur le territoire si les conditions le permette. | Suivi et respect des préconisations inscrites sur biodivsport et au besoin formation à l'outil |
| 104b | | Elle propose une prestation limitant la jauge des participations pour favoriser la découverte et l'échange et protéger la biodiversité. | - RAPPEL : appliquer la réglementation liée à l'activité et au lieu<br>- Accepter max. 15-20 personnes par groupe en même temps<br>- Adapter le nombre selon la condition du lieu / du terrain<br>-Adapter le nombre de participant au regard des impacts au critère 15. | NC pour Hébergement / Restauration |
| | | | APN : dans un espace protégé avec un gestionnaire, respecter la jauge en adéquation avec le document de gestion, s'il existe | Vérifier si le candidat connaît le document de gestion et s'y conforme. |
| **105** | **E** | **Ecomobilité durant le séjour** | | |
| 105a | | L'entreprise propose une prestation limitant les déplacements motorisés et favorise l'itinérance douce. | - Indiquer les activités et les loisirs à proximité qui peuvent être atteints à vélo ou à pied.<br>- Prévoir des équipements pour les clients en séjour spécifique et itinérance : vélo, pêche, rando, ... | Equipements --> attribution d'office pour Accueil Vélo |
| | | | APN :<br>- Organiser le covoiturage / une navette collective pour se rendre au départ de la sortie et pour revenir au point de départ<br>- Prévoir un stationnement limitant au maximum l'impact sur l'état du terrain, la biodiversité et les paysages. | Décrire la pratique |

Envoyé en préfecture le 31/10/2023
Reçu en préfecture le 31/10/2023
Publié le
ID : 083-200031623-20231025-4202023-DE

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | | - Inclure cette information dans la communication dès la réservation | |
| | | | APN parapente, deltaplane : approcher le site de décollage à pied (moment de présentation du territoire) | Décrire la pratique |
| 105b | | Elle ne fait pas la promotion de loisirs motorisés. | | Vérifier la communication numérique et les informations données sur place |

## Critères ACTIVITES DE PLEINE NATURE

Activités potentiellement concernées : vélo, escalade, parapente, deltaplane, spéléologie
Conditions préalables : professionnels brevetés, diplômés d'état. Si concerné : Agrément. Pour certaines qualifications complémentaires : validation des acquis ;
Mentions obligatoires :
- Les clients sont informés sur les prestations et les conditions de leurs pratiques.
- Une trousse de 1er secours est disponible en permanence sur le lieu de la prestation.
- Le prestataire énonce et fait respecter les bonnes pratiques en matière de sécurité des biens et des personnes.

| N° | T / E / H | Exigences obligatoires | Explications complémentaires | Notes d'audit |
|---|---|---|---|---|
| **1201** | **T** | **Lien avec l'identité du territoire** | | |
| 1201a | | L'entreprise propose des activités accompagnées avec/ou un moyen de déplacement qui nécessitent l'utilisation de la force motrice humaine ou animale et qui n'utilise pas d'énergie fossile. | | Décrire la prestation et les moyens de locomotion |
| 1201b | | L'entreprise réalise la majorité de ses prestations sur le territoire classé du Parc. | Plus de 50% des sorties proposées ont lieu dans le PNR ou dans un espace protégé **à proximité** (autre PNR ou PN, RN ou RNN). | Lister les activités et les lieux proposés |
| 1201c | | L'entreprise centre les thèmes de ses prestations sur des éléments constitutifs de l'identité du Parc et/ou un des enjeux de sa Charte. Elle contribue à la compréhension du territoire. | S'appuyer sur l'expertise du Parc<br>Exemples :<br>- Patrimoine culturel, dont spirituel<br>- Patrimoine naturel (transmission des connaissances sur la faune et la flore typique locale)<br>- Activités humaines<br>- Sites à enjeux, directive paysagère<br>- Etc. | Lister les thèmes abordés |

Envoyé en préfecture le 31/10/2023
Reçu en préfecture le 31/10/2023
Publié le
ID : 083-200031623-20231025-4202023-DE

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1201d | | Tout au long du parcours, l'entreprise prévoit des haltes illustrant des thématiques emblématiques du territoire. | - Situer le lieu de la prestation sur la carte du territoire<br>- Si des supports d'interprétation sont utilisés, ils sont en bon état et apportent une réelle plus-value à la découverte. | Décrire la presta<br><br>→ risque incendie cf. 2a |
| | | | - Présenter le milieu de pratique (rivière, lac...)<br>- Préciser les caractéristiques du parcours<br>- Expliquer les points d'intérêt (p.ex. milieux et habitats, faune, flore, paysages, mesures de protection) | Décrire la prestation plus en détail |
| **1202** | **E/H** | **Respect des milieux naturels** | | |
| 1202a | | L'entreprise connaît et limite l'impact sur le milieu dans lequel se pratique l'activité. | - Utilisation et partage de l'espace<br>- Flore<br>- Faune (quiétude des espèces ...)<br>- Matériel | *S'aider du document support "Gérer les impacts environnementaux sur les milieux dans lesquels se pratique l'activité"*<br><br>Suivi l'évolution de biodivsport<br><br>Cf. critère 13 |
| | | | Pratique Vélo:<br>L'accompagnement se fait sur des itinéraires autorisés.<br>Aucun aménagement n'est créé sans autorisation. | |
| | | | Pratique Escalade :<br>Ne pas multiplier l'équipement de nouvelles voies d'escalade sans l'autorisation du propriétaire foncier. | |
| | | | Pratique spéléologie :<br>Respecter toute mesure réglementaire relative aux cavités, à leur accès et au patrimoine, notamment en cas de découverte archéologique. | |
| 1202b | | Elle sensibilise les clients aux particularités du milieu et au comportement à adopter. | - Expliquer qu'on fait partie d'un milieu vivant et qu'on en est responsable<br>- Invoquer le respect des autres usagers et la nécessité de partager l'espace<br>- Evoquer les risques spécifiques liés au milieu ou à la saison (ex : risque feu de forêt) | Décrire les méthodes et les sujets de sensibilisation<br><br>L'entreprise fait elle référence aux codes de bonne conduite et aux recommandations du Parc, des gestionnaires ou de leurs partenaires, des syndicats professionnels. |
| **1203** | **H** | **Le visiteur au cœur de la découverte** | | |
| 1203a | | L'entreprise connaît ses visiteurs et adapte sa médiation dans une logique de tourisme lent et de découverte-plaisir. | - Connaître âge, origine géographique, sociale et culturelle, public néophyte ou spécialiste du thème traité<br>- Savoir répondre aux motivations et attentes du groupe<br>- Adapter le parcours à la condition physique du groupe | Décrire le processus de réservation des activités et l'accueil des visiteurs<br>Décrire le déroulé de la prestation plus en détail |

Envoyé en préfecture le 31/10/2023
Reçu en préfecture le 31/10/2023
Publié le
ID : 083-200031623-20231025-4202023-DE

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | | - Alterner les temps d'activité physique, de repos et d'explications<br>- Veiller au respect du timing<br>- Laisser du temps à l'échange | |
| 1203b | | L'entreprise organise la découverte de telle manière que les visiteurs soient actifs et utilisent leurs sens. | - Contribuer à un tourisme d'expérience<br>- Favoriser un apprentissage réciproque et intergénérationnel<br>- Mettre en avant les aspects humains (histoires et savoir-faire des habitants) | Décrire de quelle manière les visiteurs sont actifs |
| **1204** | **H** | **Prestations non-accompagnées (de type location)** | | |
| 1204a | | L'entreprise dispose obligatoirement d'un site physique d'accueil où elle assure 3 temps d'échange essentiels avec le client : à l'arrivée sur site, avant le départ et au retour. | | NON CONCERNE pour les prestations accompagnées |
| 1204b | | Elle envoie les clients sur des parcours identifiés et met à disposition des outils de médiation à embarquer. | - Parcours validé par le Parc ou les partenaires<br>- Carte, appli, GPS embarqué, outils d'interprétation... | NON CONCERNE pour les prestations accompagnées |
| | | | APN vélo:<br>- Informer sur les travaux et les alertes météo<br>- Mettre à disposition une trousse de réparation et une trousse de secours<br>- Mettre à disposition des casques et des gilets de sécurité | |
| **1205** | **E** | **Bien-être animal** | | |
| | | L'entreprise propose une prestation qui n'a aucun impact dommageable sur le bien-être animal. | | NON CONCERNE pour les prestations sans animaux |